



TERRAIN DES TIRS

125, rue Morgan, Coaticook

Vendredi 3 août 2018

19h30

RÈGLEMENTS

10 ROUES

1. La consommation d'alcool pendant les compétitions est strictement défendue, sous peine de disqualification
2. **Tout camion doit passer à l'inscription avant le tir, soit de 16h00 à 18h45**
3. Aucune modification ne doit être apportée au camion après la pesée officielle, sous peine de disqualification.
4. Le dépassement du terrain de tirs (ligne blanche) par le camion entraîne l'annulation de l'essai en cours.
5. **La hauteur de la barre de tir doit être d'un maximum de 36 pouces.**
6. Le participant qui n'est pas prêt lorsque vient son tour le perd.
7. Cent (100) pieds sont nécessaires pour qu'un essai soit accepté.
8. Seul le conducteur peut être dans le camion lors de la tire.
9. Les organisateurs se réservent le droit de décider du nombre d'essais et des règlements.
10. Le camion doit se présenter sur le site de compétition en roulant. Aucun camion ne doit être remorqué. Le camion doit avoir un certificat d'immatriculation valide et le chauffeur doit posséder un permis de conduite approprié et valide.
11. La sellette doit être boulonnée sur le châssis. Aucun renfort sur le châssis derrière la sellette, plus haut que le centre du pivot de la sellette, ne sera permis.
12. Une plaque de renfort d'un maximum de 0,5 pouces est permise.
13. Aucune pesée ne peut être ajoutée au camion.
14. Des pneus de route (DOT) seulement sont permis, d'une grandeur maximale de 11.0 X 24.5
15. **Les officiels se réservent le droit de disqualifier toute personne ne respectant pas ces règlements.**